

Relevé de décision de la CE de l'UD Du vendredi 15 mars 2019

ARLIX Lucie	EXC	GEREAUD Eric	P	SALLOT Christophe	P
AUDUBERT LALANDE Gwladys	P	GUENARD Sandrine	EXC	SEBIRE Thierry	EXC
AZZOUG Evelyne	EXC	GUIMBERTEAU Joël	EXC		
BARRAUD Sandrine	P	GUYTON Magalie	EXC		
BOULAY Raynald	ABS	LABLANCHE Michaël	P		
CHAILLOU Christophe	ABS	LACOUX Pascal	EXC		
DESVAUD Bruno	EXC	LAGARDE Jean-Marie	EXC		
DUMOUSSEAU Samantha	P	LAVERGNE Véronique	P		
FAYET Yvan	P	MARCHAND Wally	ABS		
FOUCHONNET Woody	P	MONTENON Joël	P		
GASTOU Patrick	P	PASCAUD Christian	P		
INVITÉS :					
AUDIDIER Renaud	P	BOUYER Daniel	EXC	PEETERS Colombe	EXC
BARRET Michel	P	BRIAND Estelle	P		
BAUDOUT Daniel	EXC	MARTIN Véronique	ABS		

Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)

1. DEBAT SUR LE FUTUR OUTIL REGIONAL CGT [Laurent JACQUELIN] **CF ANNEXE 01**

Suite au rapport d'introduction, un échange s'est engagé autour de la construction du nouvel outil régional Nouvelle-Aquitaine.

Face aux politiques publiques, il est plus que nécessaire que l'outil régional Nouvelle-Aquitaine, c'est-à-dire le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine se mette en place avec la préoccupation que tous les territoires soient représentés et travaillent ensemble dans le même intérêt.

A partir des besoins des 12 territoires, le rôle du Comité Régional est de mettre en place & coordonner des projets revendicatifs.

2. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DU COMITE GENERAL DU 28/05/2019

Le Comité Général se situera dans le territoire Horte & Tardoire, avec pour ordre du jour :

- Actualité départementale revendicative
- Préparation du 42^{ème} Congrès départemental
- Questions diverses

Pour les frais de repas, il sera demandé aux syndicats 15€ / Camarade.

3. **VALIDATION DES DATES DU 42EME CONGRES DEPARTEMENTAL**

Le 42^{ème} Congrès départemental aura lieu dans le territoire de l'Union Locale du Grand-Angoulême les 27, 28 & 29 mai 2020.

4. **52EME CONGRES : PRESENTATION DES DELEGUES** [Samantha DUMOUSSEAU]

5 délégués de la Charente sur 7 étaient présents à la Commission Exécutive de l'Union Départementale de la Charente pour échanger avec les membres de la direction départementale, sur la préparation du 52^{ème} Congrès Confédéral.

5. **POINT VIE SYNDICALE** (MICHAEL LABLANCHE)

○ **POINT PRÉCIS POUR 2017/2018 :**

Toujours les mêmes syndicats qui ont des difficultés à reverser les cotisations à Cogetise. Des reculs et moins de syndiqués, d'année en année, apparaissent pour les syndicats départementaux.

Les adhésions / Résiliations pour 2018 :

- 64 nouvelles adhésions sur 20 bases syndicales
- 119 résiliations pour 33 syndicats

☞ **Décision :**

Tous les syndicats qui n'ont rien réglé pour 2018 (FNI & timbres) vont recevoir un courrier afin qu'ils régularisent la situation d'ici la fin du mois avec une copie aux Unions Locales concernées.

○ **PRÉSENTATION DES COMPTES SUR L'ANNÉ 2018 :**

Le cabinet comptable doit clôturer l'exercice 2018 au plus tard en mai 2019.

6. **QUESTIONS DIVERSES**

☞ **CF ANNEXE 02**

La CE a validé la « Fiche de poste » d'un(e) camarade en charge du revendicatif dans l'Union Départemental de Charente.

Coordination CGT Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes**Trame commune pour intervention aux rencontres des Directions UD et professions organisées en région**

Sans revenir trop loin sur l'histoire, la rencontre des trois comités régionaux Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont décidé le 20 décembre 2016 la mise en place d'une coordination composée des trois secrétaires Régionaux, de professions et d'unions départementales, cette dernière étant animée par Valérie Paulet. Le rôle de cette coordination :

Cette coordination se réunira régulièrement afin d'échanger et prendre les décisions relatives au territoire « Nouvelle Aquitaine » au sujet notamment des mandaterments et du fonctionnement des délégations CGT, des questions financières, des politiques publiques, des campagnes revendicatives (ex : TPE, filière transports...), etc. ;

Elle sera également chargée de faire des propositions dans la perspective d'une conférence régionale commune ;

Les trois comités régionaux Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes réunis le 10 octobre à Bordeaux ont confirmé la tenue de la conférence commune le 10 et 11 octobre 2019 à Poitiers. Top départ pour la préparation de cette conférence inédite qui devra constituer un nouveau comité régional sur le périmètre de la Nouvelle Aquitaine.

En attendant, plusieurs sujets se présentent à nous. De nombreux aspects juridiques et politiques sont venus nous questionner dans cette phase de construction collective.

La présentation du commissaire aux comptes sur les aspects juridiques, nous a éclairés sur les choix politiques à faire dans le cadre de la préparation de la conférence constitutive, sans nous départir des statuts de la CGT qui permettent, comme c'est le cas pour les comités régionaux concernés, de faire évoluer leur organisation dans le cadre de l'évolution des régions administratives.

Il est rappelé la décision politique qui a été prise d'un seul comité régional et d'une Conférence Régionale commune en octobre 2019.

De façon unanime, il est venu dans les débats le besoin de respecter les règles de vie de l'organisation et de faire respecter les décisions de congrès et leurs mises en œuvre.

Tout en étant à l'écoute de ce que le 52^{ème} congrès de la CGT pourra enfin permettre de faire avancer en précisant le rôle et la place des Comités régionaux dans l'activité de la CGT, comme un outil, au service de la démarche de la CGT, au service des salariés, du développement des luttes et des conquêtes sociales.

Deux possibilités se présentaient à nous pour la constitution du futur comité régional au niveau juridique, comptable et administratif :

- Dissolution des trois Comités Régionaux et création d'un nouveau Comité Régional,
- Fusion absorption.

La 1^{ère} possibilité qui crée une nouvelle entité juridique présente des risques notamment au niveau de la représentativité et sur les subventions versées.

La 2^{ème} possibilité semblait donc juridiquement la solution la plus simple et la plus adaptée. Elle nécessite l'élaboration d'un traité juridique de fusion qui doit être validé par chaque Comité Régional. Le délai de fusion peut être différé. Transfert de tout le patrimoine actif et passif.

La décision a donc été prise, à une large majorité, de procéder à la fusion/absorption. C'est-à-dire, un comité régional qui absorbe les deux autres entités avec l'accord des trois (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes). Tout cela est bien entendu juridique, mais les échanges ont démontré une sensibilité et un attachement à nos territoires, nos cultures, nos fonctionnements.

C'est pourquoi la rédaction du traité de fusion, devra reprendre l'identité de chaque comité régional, par son histoire, les enjeux et choix politiques de l'activité régionale. Au-delà du traité de fusion, l'enjeu politique n'est pas d'effacer ce qui fait la richesse de chaque territoire, mais de s'en nourrir pour dégager un sens commun à notre action sur un territoire élargi par une réforme que nous avons combattue.

Le choix de prendre le temps afin de préparer cette conférence constitutive, est avant tout une volonté de travailler ensemble et de partir des besoins des syndicats, des unions locales, des unions départementales, des professions permettant de répondre aux besoins dans les territoires. Avec l'ambition de dépasser les craintes légitimes que provoque un tel processus pour faire des différences une richesse dans la constitution et dans la future action du comité régional.

La direction confédérale, a validé la proposition de la commission des statuts, de proposer pour le 52^{ème} congrès une annexe aux statuts visant à définir le rôle et la place des comités régionaux.

Avant même la mise en débat dans les syndicats du projet d'annexe statutaire dans le cadre de la préparation du prochain congrès de la CGT, l'article 13 des statuts confédéraux permet que « l'activité CGT dans chaque région est animée par un comité régional » et valide notre démarche de former un seul comité régional pour la Nouvelle Aquitaine.

Avec l'ambition de favoriser les dispositions afin que l'outil régional soit lui aussi au service de notre efficacité, participe à ce que nous soyons la CGT de tous les salariés et de construire avec toute la CGT une CGT au plus près des salariés, dans les entreprises, dans les établissements, collectivités... Et donc de réfléchir ensemble sur notre efficacité et notre outil régional.

En effet au regard, des échéances imposées par la nouvelle organisation territoriale, cette grande et vaste région, la Nouvelle Aquitaine, nous met face à des contradictions et nous questionne encore plus fortement sur notre efficacité, notre fonctionnement de proximité dans notre propre organisation, notre capacité à travailler ensemble.

De façon unanime les organisations considèrent que le Comité Régional ne doit pas devenir une structure interprofessionnelle supplémentaire de la CGT, mais bien demeurer un outil dont toute la CGT doit encore gagner la conviction de son utilité.

Pour autant, le Comité Régional est désormais mieux considéré, comme un outil de coordination indispensable avec une capacité à porter des projets revendicatifs en territoire, et non une structure d'accueil pour les salariés.

Il ne s'agit ni de faire à la place de, ni de marcher sur les plates-bandes de telle ou telle organisation de la CGT, mais de travailler ensemble et d'être un outil complémentaire sur un territoire dont les prérogatives politiques, économiques et sociales ne cessent de grandir... et d'impacter la vie quotidienne des salariés, et populations de nos territoires.

C'est pourquoi, la coordination propose que dans le cadre de la préparation de notre conférence commune d'octobre 2019, d'établir un focus sur les besoins économiques et sociaux au périmètre des unions locales, nos structures de proximité. (Implantation des entreprises, nombres de salariés en le croisant avec nos forces syndicales).

Ce déploiement de la CGT, de son outil, de ses militants doit s'exprimer en appui de nos ambitions, de nos revendications, de nos projets structurants pour l'aménagement du territoire, les politiques publiques... Car en attendant, les différentes succursales politiques comme le conseil régional avancent à grand pas sans s'inquiéter réellement des conséquences économiques, sociales et démocratiques dramatiques d'une organisation territoriale inadaptée, injuste et dangereuse pour les populations.

Nous devons donc trouver les articulations et les moyens les plus appropriés pour répondre aux enjeux revendicatifs de plus en plus territorialisés et aux enjeux de renforcement de la CGT, en prenant en compte le rôle prépondérant des syndicats qui sont l'ossature de la CGT jusqu'aux Comités Régionaux avec une place importante des Unions Locales et des Unions Départementales.

C'est pourquoi il est primordial à ce stade de construire un plan de travail et d'organiser des rencontres des directions des unions départementales et des fédérations organisées en région, lieux où doivent être validées ces propositions.

Toutes et tous, nous devons nous emparer des enjeux régionaux, de l'avenir de notre outil, et d'être en mesure d'échanger, construire et partir réellement des besoins des territoires.

Être une force organisée c'est bien mettre au cœur de toute notre démarche les syndiqués et leur nombre est essentiel ;

C'est organiser notre activité afin qu'elle soit capable d'entraîner le plus grand nombre de salariés à exprimer leurs besoins, qu'elle donne de la force aux constructions revendicatives et nourrisse le rapport de force en faveur des salariés. C'est notre rapport aux salariés qui est questionné.

C'est des organisations CGT qui prennent conscience que les déserts syndicaux sont autant de salariés démunis et mal, voire pas défendus, que de vecteurs de mise en concurrence des droits de chacun, que le patronat utilise dans sa recherche incessante de rentabilité.

Cela suppose en priorité de travailler à ce que la CGT soit implantée dans le plus grand nombre de lieux de travail avec des syndicats organisés autour d'une vie démocratique qui s'appuie sur l'implication des syndiqués qui se tournent vers les salariés. Qu'elle soit présente sur les territoires et construite avec les citoyens, les salariés des réponses revendicatives adaptées pour répondre à la fois aux conséquences de la métropolisation et de la désertification de nombreux territoires.

Afin de construire collectivement pour répondre aux besoins de l'ensemble de territoires les trois comités régionaux vont se réunir dès janvier par groupe de travail, sur les statuts, le fonctionnement du futur comité régional et les finances.

Cela engendre des réflexions et des décisions, sur les moyens humains et financiers pour l'avenir, en effet il nous faut dès le début de l'année réfléchir sur notre fonctionnement futur pour construire une nouvelle équipe.

Dans notre jargon syndical, c'est la politique des cadres, la baisse significative des ressources des comités régionaux, la hausse des frais de fonctionnement liée aux nouveaux périmètres régionaux, création d'un seul comité régional, avec la volonté de maintenir des antennes si nécessaire dans les anciennes régions administratives. Cela pose le devenir des salariés de la Cgt en région, qu'il s'agisse du personnel administratif ou des camarades chargés de l'activité Cgt en région.

Mais comme nous toutes et tous, nous sommes aussi confrontés à une baisse significative des droits syndicaux. La question déterminante pour dépasser les difficultés repose sur notre capacité à nous renforcer, à gagner des nouveaux adhérents. Faire de la CGT un véritable syndicat de masse.

Cet enjeu doit irriguer l'activité des comités régionaux. Les conventions passées avec diverses structures demeurent aléatoires. Les contraintes sont nombreuses pour notre activité syndicale. La baisse des droits et des moyens syndicaux est conséquente pour toute la Cgt.

Le renforcement, le respect et la mise en œuvre de nos dispositions statutaires en matière de cotisations des actifs et des retraités, le règlement des cotisations constituent des enjeux majeurs. Voilà ce que nous avons besoin de réfléchir, sur notre capacité à travailler ensemble sur les enjeux régionaux, nous devons dès aujourd'hui nous parler vrai sur la CGT de demain en Nouvelle-Aquitaine.

D'ici au mois d'octobre et à la conférence régionale, nous avons beaucoup de sujets à traiter pour réussir la constitution du futur comité régional.... avec l'ambition d'être plus et mieux disponible, plus et mieux utile à ce que la CGT, devienne la CGT de toutes et tous les salariés, qu'elle grandisse et se mette toute entière en capacité de transformer la société et de répondre aux besoins des salariés.

Fiche de Poste

Intitulé de la responsabilité : Secrétaire ou responsable à la politique revendicative

Nom et titre du responsable : Secrétariat UD / secrétaire générale

Missions de la responsabilité

Coordonner l'activité revendicative du département et la valoriser (Par uls et entre uls),
 Impulser des démarches, initiatives et actions revendicatives en lien avec l'actualité & les campagnes confédérales,
 Avoir un lien permanent avec les syndicats sur leurs activités dans l'entreprise,
 Donner des outils aux syndicats de la CGT dans le département pour construire les revendications,
 Coordonner l'activité des élus & mandatés départementaux de la CGT avec les enjeux revendicatifs :
 Protection sociale,...
 Faire des propositions & organiser des JE, des initiatives sur des thèmes revendicatifs (Transports, Energie,...),
 En lien avec le secrétaire à la communication, co-rédiger des tracts,
 En lien avec le secrétaire à la vie syndicale, aider les syndicats

Domaines d'activités : Revendicatif

Compétences requises

Techniques
 Maitriser les outils informatiques

Relationnelles
 Etre à l'écoute,
 Savoir gérer le travail dans l'urgence,
 Organisation, et méthode,
 Connaissance de la CGT

Moyens alloués

A définir précisément : ½ Temps

Conditions de travail

Lieu : Angoulême

Horaire & temps : En lien avec les horaires de l'UD & du secrétariat

Profil

De préférence issu du privé, pas obligatoirement de catégories ouvrier

Expériences requises

Avoir milité dans son syndicat avec ou sans responsabilité